

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à la Compagnie du chemin de fer du Nord, 17 avril 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à la Compagnie du chemin de fer du Nord, 17 avril 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 avril 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Compagnie du chemin de fer du Nord](#)

Lieu de destinationParis

Description

RésuméÀ propos d'une avarie subie par 5 cuisinières dans un transport par la Compagnie du chemin de fer du Nord et le montant de la réparation des marchandises.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Chemins de fer](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Compagnie du chemin de fer du Nord](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (482r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

213

Guin le 17 avril 1863

4852

Monsieur

par votre lettre N° 3005 il avait
vous appelé mon attention sur la
réparation de 3 cuisinières que la vi-
me propose de conserver après avoir
je m'en souviens que j'irais à l'usage
de leur compte de mes relations avec
la ci de nord et qu'il ne me paraît point
de me que dans l'état ou l'état
était resté elle ne valait que comme
pièces de fonte au prix de fabrication pour
a qui n'était pas défectueux, mais en raison
de ce que en ce moment et à venir ne
pas en pour convenue de son prix de
la seule chose N° 3005 semblable je conviens
à élever le chiffre de 500,90 qui vous a
été offert à fr 180, sans priant de remar-
quer que si le chiffre de la réparation
na été porté qu'à fr 24,00 c'était afin de
ne pas faire que, et à venir soit trop
onirua à la ci pour le cas où elle aurait
repris la ci, mais que du moment
où je dois remettre cette ci en magasin
il n'est pas à que vaut cette réparation
semblable me faire connaître à vous au plus
belle offre de fr 180 ou à les ci doivent être
espérées à la ci
agréz, p. s. sans plus d'excuse mes vobis
Guin